

sur la terre. Observez toutefois que cette arithmétique ne donne que bien imparfaitement l'idée de leur force. Pour rendre justice à la vitalité du groupe manitobain, il importe de la regarder vivre dans le cadre de ses institutions paroissiales et nationales. La paroisse n'a guère d'existence civile en ce pays d'Ouest; il n'y faut voir qu'une entité canonique. Mais l'action du clergé et l'esprit canadien-français en ont fait une réalité sociale et un foyer de vie qui l'emportent de beaucoup, par ses activités et sa puissance de liaison, sur tous les autres cadres administratifs officiels, y compris la municipalité. Et, par exemple, l'école manitobaine, bien qu'étroitement dépendante de la municipalité qui l'organise et la soutient, nous apparaît dans les centres canadiens-français, avec un caractère beaucoup plus paroissial que municipal. Or, notez que les 45,000 Canadiens français du Manitoba (dont 33,000 dans le diocèse de Saint-Boniface et 12,000 dans le diocèse de Winnipeg) forment à eux seuls 40 paroisses presque exclusivement françaises (13 paroisses dans la diocèse de Winnipeg et 27 dans le diocèse de Saint-Boniface), et qu'on les trouve, en proportions variables, dans 9 paroisses anglo-françaises et dans trois paroisses françaises et flamandes. Beaucoup des paroisses canadiennes-françaises sont contigües les unes aux autres, particulièrement dans la vallée de la Rivière Rouge, en sorte qu'elles font se dérouler sur la carte un véritable pays français. Car il convient d'agrandir en nos esprits les territoires fort limités qu'évoque pour nous du Québec, le mot "paroisse"; au Manitoba où les propriétés agricoles sont fort étendues, la terre normale d'un fermier se constituant le plus souvent d'une demi-section, — et la section étant de 640 acres, — chacun peut supputer la large superficie d'une paroisse de cette région, pour peu qu'elle se compose, et ce sont les mains vastes, de 60, 80 ou 100 propriétaires. J'eusse voulu vous dire l'exacte portion du territoire maintenant détenu par les Canadiens français. Sur ce point, les statistiques font défaut; on me les dit peu faciles à établir, n'y ayant presque point de territoires paroissiaux où ne se rencontrent des enclaves d'allogènes. C'est dommage : un tel relevé permettrait de suivre, avec plus de précision, les avances ou les reculs des nôtres et nous fourniraient aussi quelque aperçu sur leur avoir immobilier.

Les renseignements abondent davantage sur la vie française de ces Manitobains. A un homme qui vient de l'observer pendant près de trois semaines, sans se flatter toutefois d'avoir tout vu ni tout saisi, cette vie apparaît singulièrement attachante. De tous les groupes français de l'Amérique du Nord, le groupe du Manitoba est peut-être celui où un Québécois se sent le moins dépaycé. Nul n'a gardé davantage l'esprit de la vieille pro-